

**« J'AVOUE CONTRE MOI MES TRANSGRESSIONS À IHVH »**

- Sur le Psaume XXXII -

(1) De David. Instruction.

*En marche, celui dont la transgression est levée,  
Dont le péché est couvert !*

(2) *En marche, l'homme à qui IHVH n'impute pas d'iniquité  
Et dont le souffle est sans fraude !*

(3) *Oui, j'étais sourd, mes os se décomposaient  
Dans mon rugissement tout le jour.*

(4) *Oui, de jour et de nuit pesait sur moi ta main  
Et ma sève se changeait en sécheresse d'été.*

Silence.

(5) *Mon péché, je te le fais pénétrer, mon iniquité je ne la couvre pas.  
J'ai dit : « J'avoue contre moi mes transgressions à IHVH. »  
Et toi, tu as levé l'iniquité de mon péché.*

Silence.

(6) *À cause de cela tout gracié prie vers toi au moment propice,  
Pour que lors de l'inondation*

*Les eaux nombreuses n'atteignent jusqu'à lui.*

(7) *Toi, mon abri, de l'angoisse tu me preserves,  
De chants de délivrance tu m'entoures.*

Silence.

(8) *« Je te rends sage et je t'instruis  
Dans cette voie où tu vas.*

*Je te conseille, mon œil sur toi. »*

(9) *Ne soyez pas comme un cheval, comme un mulet, sans discernement :  
Le mors et la bride, parure pour les freiner !  
Qu'ils ne t'approchent pas !*

(10) *Nombreuses, les douleurs pour le méchant.  
Qui se fie en IHVH, la grâce l'entoure.*

(11) *Réjouissez-vous en IHVH et exultez, justes,  
Criez de joie, vous tous, cœurs droits !*

- I -

***Une marche entravée, un bonheur compromis***

*En marche, celui dont la transgression est levée,  
Dont le péché est couvert !  
En marche, l'homme à qui IHVH n'impute pas d'iniquité  
Et dont le souffle est sans fraude !*

Que peut bien désigner une *transgression levée*, un *péché couvert*, une *iniquité* que *IHVH n'impute pas*, un *souffle sans fraude*. Bien plus, pourquoi donc lisons-nous ce *En marche*, traduisant ici un terme hébreu habituellement rendu dans notre langue par « bienheureux » ?

*Transgression, péché et iniquité* désignent des obstacles qu'il faut supprimer pour continuer à aller de l'avant. Car nous sommes en route mais notre cheminement peut être interrompu. Bien plus, il l'est, très certainement et, du coup, nous n'avons plus le bonheur d'avancer, d'aller plus loin. Rien n'est dit sur l'origine de ces barrages qui arrêtent la marche. En revanche, nous affirmons qu'ils peuvent être supprimés. Nous pouvons même, sinon prononcer, du moins écrire le nom de celui qui ne nous assigne pas à l'immobilité : il s'appelle *IHVH*. Quel qu'il soit en lui-même, nous le tenons pour un être qui peut dégager l'espace devant les pas de *l'homme*. Car cet *homme*, quel qu'il soit lui aussi, n'est pas voué à buter sur ce qui l'arrêterait pour toujours : il peut se fier à un *souffle sûr, sans fraude*, qui est en lui et lui permettra de reprendre la *marche*.

Sans doute. Mais ce qui vient d'être énoncé l'a été comme une vérité générale. Or, il y a loin de la formulation exacte et juste d'une vérité à sa réalisation effective. Comment peut-elle devenir une vérité pour *moi*, qui s'accomplisse dans *mon* existence personnelle ?

***Avant et après l'aveu***

*Oui, j'étais sourd, mes os se décomposaient  
Dans mon rugissement tout le jour.  
Oui, de jour et de nuit pesait sur moi ta main  
Et ma sève se changeait en sécheresse.*

C'en est fini du discours impersonnel et gnomique. Vient le discours en première personne du singulier. Maintenant, c'est *moi* qui parle de *moi* et qui s'adresse à *toi*, pour dire dans quel rapport nous étions l'un envers l'autre. Certes c'est du passé, un passé révolu, mais, à l'évoquer, la nouveauté du présent dans lequel *je* suis maintenant établi apparaîtra davantage.

Dois-je comprendre que *j'étais sourd*, comme on l'est quand on n'entend aucun son, ou que *je* faisais le *sourd*, que *je me* gardais de répondre quoi que ce soit et donc que *je me* taisais ? Qui

décidera ? Le mutisme est si proche de la surdité. Quoi qu'il en soit, ce qui est sûr, c'est que j'étais étranger à toute communication. *Je* n'étais qu'un corps, réduit à son animalité, douloureux, tout proche de son anéantissement. Et, sans cesse, c'était *toi* l'ouvrier de mon écrasement, *je* peux bien le déclarer maintenant qu'enfin *je* parle.

*Mon péché, je te le fais pénétrer, mon iniquité, je ne te la couvre pas.  
J'ai dit : « J'avoue contre moi mes transgressions à IHVH. »  
Et toi, tu as levé l'iniquité de mon péché.*

*Transgression, péché, iniquité* : les trois obstacles à la marche sont de nouveau nommés par leur nom. Maintenant *je* les expose à *ta* pénétration et *je* ne les dérobe pas à *ton* regard. Pourquoi ? Est-ce par impuissance d'agir autrement ? Par suite de la confiance que j'ai en *toi* ? On ne le saura pas. Un fait est certain : *je* m'accuse moi-même devant IHVH ou, plus exactement, *je* le fais savoir, *je* le publie. À qui ? À moi-même ? À qui voudra bien l'entendre ? On ne le saura pas davantage. En revanche, on apprend, et *je te* le dis, qu'il aura suffi de cet *aveu* pour que soit détruite, levée par *toi* l'iniquité de mon péché.

Sans doute sommes-nous ici au moment le plus sensible, proprement crucial, du discours que *je* t'adresse. Avec cet *aveu* tout bascule, rien ensuite n'est plus comme auparavant. Les deux mêmes verbes reviennent qui étaient employés au début du Psaume : *couvrir, lever. Mon iniquité, je ne la couvre pas. Soit. La couvrir* ne m'appartient pas. Sans doute parce qu'en la *couvrant*, *je* m'imaginerais qu'il suffit que *je* la dissimule pour qu'elle n'existe plus. Mais *toi*, la *couvres-tu* ? Je n'en sais rien. En tout cas, c'est un fait, *tu as levé l'iniquité de mon péché*. Instant décisif, point obscur, qu'on ne peut pas atteindre en lui-même mais seulement un peu avant qu'il n'advienne, dans son ultime préparation, ou encore après coup, dans son effet immédiatement manifeste. Il est bordé, avant et après, par une zone de « silence », comme pour signaler son importance.

Il semble qu'en m'accusant moi-même, j'aie pris la place qui était la *tienne* quand *de jour et de nuit pesait sur moi ta main*. Au lieu de ce poids, arrive *ma* parole d'*aveu* et, aussitôt, comme son fruit, le geste par lequel *tu as levé l'iniquité de mon péché*. Ce que *je* ne pouvais pas faire, *tu* l'as fait, mais non sans que *je* fasse, moi aussi, quelque chose, sans que *j'avoue contre moi mes transgressions à IHVH*.

*À cause de cela tout gracié prie vers toi au moment propice,  
Pour que lors de l'inondation  
Les eaux nombreuses n'atteignent jusqu'à lui.*

L'expérience que j'ai vécue est proprement typique : elle concerne *tout gracié*. Elle imprime en lui, en moi, la marque d'une immense tendresse qu'on peut bien nommer une *grâce*. Dès lors quiconque est entré dans une telle expérience n'est plus dans l'accablement mais dans une *prière* confiante. Oui, il ne cesse pas de demander. Car rien n'est changé pour lui des duretés de l'existence : elles submergent le *gracié* lui-même comme une *inondation*, comme des *eaux nombreuses*. Mais, du fait même de sa *prière vers toi*, *je* peux en témoigner, *je* ne suis pas *atteint*. Étant ici même, *je* suis ailleurs aussi. Mais à quoi donc échappé-*je* ?

*Je* réponds : j'échappe à l'*angoisse* par la grâce de *ta* protection, de la liberté que *tu me* donnes :

*Toi, mon abri, de l'angoisse tu me preserves,*

*De chants de délivrance tu m'entoures.*

*L'angoisse* serait le symptôme de l'immobilisation définitive. Or, c'est d'elle que *tu me preserves* : *tu es mon abri*. *Je te* le dis. Car cette expérience d'être protégé ne se réalise pas en dehors d'un colloque entre celui qui la fait et *IHVH*, qui l'y introduit. Le salut advient dans l'actualisation d'une conversation au cours de laquelle *je* déclare : *de chants de délivrance tu m'entoures*. Après cela, le « silence » encore une fois s'impose.

Merveille ! *Je* peux désormais transcrire ce que *j'entends*. *Je* ne suis plus *sourd* ni *muet* ! En tout cas, *j'écoute* ce que *tu* dis et *je* l'inscris dans *ma* propre parole. Mais que dis-tu ?

« *Je te rends sage et je t'instruis.*  
*Dans cette voie où tu vas.*  
*Je te conseille, mon œil sur toi.* »

Il s'agissait donc bien d'aller, d'avancer, de marcher. Or, sur *la voie*, me dis-tu, si *tu es sage et instruit*, c'est que *je te conseille, mon œil sur toi*. Ainsi parle maintenant *IHVH* lui-même et *j'assume*, je fais *mien* ce qu'il dit.

### ***Un joyeux message***

*Ne soyez pas comme un cheval, comme un mulet, sans discernement :*  
*Le mors et la bride, parure pour les freiner !*  
*Qu'ils ne t'approchent pas !*

Celui qui est devenu libre d'aller et de venir par la *grâce* de *l'aveu*, celui-là peut s'exprimer en connaissance de cause. Il s'adresse à qui veut bien l'écouter. Il avertit quiconque, tous et chacun, de ne pas faire la bête, comme il l'a faite lui-même. Car nul n'est un animal de trait, *cheval* ou *mulet*, dont les ornements, cette *parure* trompeuse, ne servent qu'à retenir l'allure, sinon à empêcher la *marche*.

*Nombreuses, les douleurs pour le méchant.*  
*Qui se fie en IHVH, la grâce l'entoure.*

Le *méchant* est écrasé, il ploie sous le fardeau. Il lui suffirait pourtant, en lui avouant ses *transgressions*, de *se fier en IHVH* pour que *la grâce l'entoure*.

*Réjouissez-vous en IHVH et exultez, justes,*  
*Criez de joie, vous tous, cœurs droits !*

Dans son bonheur, l'homme *en marche* est invité à la jubilation. Car, par la *grâce* de *IHVH*, créatrice de son *aveu*, ses *douleurs* ont été changées en *joie* : il fait partie du peuple immense des *justes*, des *cœurs droits*, un peuple qui accueille en lui quiconque veut bien s'y adjoindre.

- II -

*De la troisième à la première personne*

On a caractérisé comme impersonnel le discours en son commencement. En revanche, jusqu'à la fin du Psaume, on relève constamment la marque de la première ou de la deuxième personne, soit au singulier soit au pluriel, à une seule exception près se. Elle est située vers la fin du poème. S'y trouvent évoqués objectivement, comme deux catégories distinctes d'individus, le *méchant*, celui sur qui pèsent encore *transgression*, *péché* et *iniquité* et, d'autre part, le *gracié*, celui qui se fie en IHVH :

*Nombreuses, les douleurs pour le méchant,  
Qui se fie en IHVH, la grâce l'entoure.*

On a certainement remarqué que, lorsqu'on traitait du discours au mode personnel, à aucun moment on n'a suspendu la marque de la personnalisation. Ainsi n'a-t-on pas joué sur les deux tableaux à la fois, par exemple, en disant « le *je* », « le *tu* » ou « le *nous* », « le *vous* ». Au risque de surprendre et d'introduire jusque dans le commentaire une rupture de ton, on s'est exprimé en *je*, en *tu*, en *nous* ou en *vous*. Pourquoi ?

Il n'est sans doute pas indifférent que le lecteur s'approprie, au moins fictivement sinon effectivement, le discours qu'il prononce. De ce fait, il est poussé à soulever une question qui, peut-être, ne serait pas venue ou, en tout cas, n'aurait pas eu la même force s'il s'était maintenu à distance du texte qu'il lit en prétendant pouvoir ainsi mieux l'analyser et le comprendre.

Nous pouvons, en effet, nous demander si la pensée énoncée sur le mode personnel n'est pas réellement différente de celle qu'on peut formuler sur le mode impersonnel, et cela même si le contenu du discours est objectivement le même. Ainsi, quant à leur teneur de sens, les deux affirmations suivantes semblent être très proches l'une de l'autre, sinon identiques, à la forme près. L'une porte la marque, discrète au demeurant, du discours personnel :

*...tout gracié prie vers toi au moment propice...*

L'autre, au contraire, est énoncée sur le ton gnomique de la sentence générale, qui n'est adressée à personne ou à tous indistinctement :

*Qui se fie en IHVH, la grâce l'entoure...*

Dans le premier énoncé non seulement *IHVH*, qui n'est pas nommé expressément, est présent comme celui à qui *je* parle, mais en outre *je* suis là, puisque je m'adresse à *toi*. Dans le second énoncé, le nom propre ne manque pas mais « on » parle « de » celui que ce nom est censé désigner comme aussi de celui qui se fie et que la grâce entoure. Néanmoins, substantiellement, si l'on peut dire, l'idée est la même. On peut certes se contenter de soutenir que le second énoncé généralise, à la façon d'une maxime, ce que le premier exprime comme une expérience. Sans doute. C'est incontestable. Cependant, on ne peut pas s'en tenir là.

En effet, celui qui parle ce Psaume passe de l'énoncé gnomique, par lequel il avait commencé à parler, à une parole dans laquelle il s'engage. Il dit qu'il est lui-même cet homme *dont la transgression est levée, dont le péché est couvert, à qui IHVH n'impute pas d'iniquité et dont le souffle est sans fraude*. C'est bien ce qu'il fait quand il déclare, à la première personne du singulier : *Oui, j'étais sourd...* Et l'on sait ce qui suit, sur quoi d'ailleurs il faut revenir, pour en dégager toute la portée.

*J'ai dit : « J'avoue contre moi mes transgressions à IHVH. »*

À qui a-t-il dit ? On avait déjà relevé qu'on ne le sait pas. Au reste, en posant cette question comme on le fait ici encore, on supprime *je*. Or, le *j'ai dit* est là, et on ne peut pas le traiter à la légère comme un énoncé sans importance, au prétexte qu'on ne connaît pas le destinataire le parole dans laquelle il s'engage. Car avant même d'être un *aveu, contre* « lui-même », de « ses » *transgressions à IHVH*, ce discours, par la seule forme de son énonciation, la forme personnelle, sous laquelle il se produit, a une toute autre puissance de vérité que, par exemple, la simple recommandation qu'« on » pourrait formuler de passer à un tel *aveu*.

Mais de quoi donc s'autorise-t-on pour invoquer ici une puissance de vérité qui serait singulière, unique en son genre ?

On s'autorise de l'événement, de ce qui arrive, et qui, du reste, est énoncé sur le même mode du discours personnel :

*Et toi, tu as levé l'iniquité de mon péché.*

On se tromperait bien si l'on comprenait que l'*aveu* a mérité le pardon, qu'il en est la cause. Ce qui est dit est plus simple, plus profond aussi. Celui qui parle énonce l'autre face de l'*aveu*, non pas ce que celui-ci lui aurait permis d'acquiescer, mais son autre version. Ce qu'il dit non pas « de » mais « à » *IHVH*, c'est donc l'*aveu* encore mais vécu en sens inverse, en quelque sorte, comme une péripétie de la communication vive qui se poursuit entre *IHVH* et lui, allant de *IHVH* à lui. Or, un tel va et vient, on peut certes le considérer du dehors. Mais alors on l'arrête, on le fige. Il en va tout autrement quand il est exercé, quand il est en acte, et il l'est lorsqu'il se produit sur le mode personnel du discours. Sinon, l'*aveu* est seulement conçu. Or, sa seule conception ne le fait pas naître, arriver comme un événement dans le monde et dans le présent de l'histoire.

Au fond, entre le mode personnel du discours et son mode impersonnel il y a la même différence qu'entre la *marche* et l'obstacle qui empêche celle-ci. Aussi longtemps qu'on ne parle pas « à », tant que l'on parle « de », on reste enfermé dans la prison du seul énoncé. Au contraire, quoi qu'on dise, quel que soit le contenu des phrases qu'on prononce, et s'agirait-il même d'une *transgression*, d'un *péché* ou d'une *iniquité*, l'enclos est toujours brisé par l'actuation de la communication, qui fait une brèche dans le mur du discours fermé.

*Mon péché, je te le fais pénétrer, mon iniquité, je ne la couvre pas...*  
*Et toi, tu as levé l'iniquité de mon péché.*

Dans le discours personnel, il n'y a pas d'*abri*, qui dissimule ou qui protège, libre accès est donné aux avancées de qui veut *pénétrer*. Or, l'étonnant, c'est qu'à la faveur de cette exposition aux incursions de *IHVH*, se produise une *levée*, comme d'une barrière qui saute.

On se demande alors quelle différence il y a - car il y en a une, et considérable ! - entre l'enlèvement de l'obstacle, tel que celui-ci se présente sous l'aspect d'une infraction, et l'ouverture de la *voie* que *IHVH*, dans le Psaume, assure à son fidèle. Ici et là toutes les défenses sont pareillement tombées. Il est cependant impossible, de confondre le *méchant* et le *gracié* :

« *Je te rends sage et je t'instruis*  
*Dans cette voie où tu vas.*  
*Je te conseille, mon œil sur toi. »*

-----  
*Nombreuses, les douleurs pour le méchant.*  
*Qui se fie en IHVH, la grâce l'entoure...*

### ***La fonction IHVH***

Il peut paraître réducteur, voire impie, de tenir le nom de *IHVH* pour l'indicateur d'une fonction. Pourtant, si saint que soit estimé ce nom, chaque fois qu'il apparaît à l'intérieur d'une phrase, ne joue-t-il pas un rôle dans l'organisation de l'expérience que constitue cette phrase ? Aussi bien ce qui importe avant tout, c'est de reconnaître la fonction qu'il remplit dans chaque discours particulier où il se rencontre.

Qu'en est-il ici ?

Le nom de *IHVH* apparaît quatre fois dans le Psaume :

*En marche, l'homme à qui IHVH n'impute pas d'iniquité*  
*Et dont le souffle est sans fraude...*

-----  
*J'ai dit : « J'avoue contre moi mes transgressions à IHVH. »...*

-----  
*Qui se fie en IHVH, la grâce l'entoure.*  
*Réjouissez-vous en IHVH et exultez, justes,*  
*Criez de joie, vous tous, cœurs droits !*

La première fois *IHVH* désigne le sujet d'une action négative. Dans les trois autres cas, il est l'objet d'une action positive.

*L'homme à qui IHVH n'impute pas d'iniquité* est invité à se mettre *en marche*. Il le peut parce que *IHVH* ne le retient pas, comme avec un frein, un *mors* ou une *bride*, qui l'immobiliserait, en raison son *iniquité*. Littéralement, il ne tient pas compte de cette *iniquité* à cet *homme*. Celui-ci peut agir franchement et hardiment et, pourrait-on dire, il est franc du collier : son *souffle est sans fraude*, sans rien qui, à la façon d'une drogue, lui permettrait artificiellement d'avancer. Cet *homme*, libre de toute entrave et de toute ruse, est-il tel d'emblée ? Il ne semble pas. Tout laisse supposer qu'il est devenu tel par suite d'une intervention de *IHVH*. Et même tout se passe comme si l'on admettait que *IHVH* pourrait lui *imputer* son *iniquité* mais qu'il ne le fait pas. Quoi qu'il en soit, native ou acquise, la liberté et la droiture de cet *homme*

sont là, disponibles, offertes à qui voudra bien les faire siennes : *la transgression est levée, le péché est couvert.*

Dès lors, il s'agit de montrer comment, par quelle démarche, l'homme intègre à son expérience cette liberté et cette droiture, bref, cette *justice* qui est, en quelque manière, à sa merci.

Or, l'homme ne peut réaliser une telle intégration qu'à deux conditions. D'abord, comme on le lit et comme on l'a observé, il lui faut s'exprimer en *je*, à la première personne. Mais, en outre, il lui faut parler *contre* lui-même et faire l'*aveu* de ses *transgressions* à *IHVH*. Autrement dit, il lui faut assumer personnellement une *iniquité*, des *transgressions*, l'*iniquité* d'un *péché* que *IHVH* ne lui impute pas. Bien plus, pour en venir là, il doit exposer son *iniquité* - *je ne la couvre pas*, dit-il -, la dévoiler et offrir à *IHVH* un accès jusqu'à elle : *mon péché, je te le fais pénétrer...*

Autrement dit, ce nom de *IHVH* désigne le partenaire d'une rencontre libératrice. Il est donc assez vain de se demander qui, de *IHVH* et de l'homme, accomplit la libération. On ne peut soulever une telle question que si l'on garde le souci de répartir des quantités de puissance entre deux causalités, que si l'on mesure et compare des forces, que si l'on compte par plus et par moins, au lieu d'être attentif, avant tout, à l'abrupt de la distinction entre nier et affirmer. Ainsi, tout au plus peut-on dire ce que *IHVH* ne fait pas : il *n'impute pas d'iniquité* – ce qui, tout bien considéré n'est pas rien ! Quant à l'homme, en passant au *je* et à l'*aveu*, il peut sembler accomplir une action positive, mais au prix d'une dénonciation de lui-même en laquelle il se nie et qui pourrait le laisser douter s'il subsiste encore.

Aussi bien n'est-il pas accessoire qu'il *se fie en IHVH*. Cette *confiance* n'est pas une œuvre vertueuse qu'il accomplirait, elle est une *grâce* qu'il reçoit. *Confiance* et *grâce* sont, d'ailleurs dans le Psaume, sur la même ligne, car elles se tiennent l'une l'autre comme un avers et un envers :

*Qui se fie en IHVH, la grâce l'entoure.*

On le comprend mieux peut-être maintenant, *IHVH*, par la fonction qu'il exerce, n'est pas réduit à remplir un rôle utile : il est, plus simplement, l'opérateur mystérieux d'une accession de l'homme à la gratuité de croire. Dès lors, quoi que fasse le *méchant* qu'était l'homme, accablé de *nombreuses douleurs*, pourvu qu'il agisse en répétant, c'est-à-dire en renouvelant sans cesse son *aveu*, il n'agira peut-être pas en faisant tout ce qu'il voudrait ni même tout ce qu'il devrait faire mais, assurément, tout ce qu'il peut faire.

C'est à ce point de justesse que se tient l'homme de l'*aveu*. Ce qui s'est produit, et qui échappe à toute causalité, l'*aveu* et la *levée* de l'*iniquité de mon péché*, cet événement irradie dans l'existence tout entière à la manière d'une demande et d'un don paradoxalement joints l'un à l'autre, en sorte que l'*angoisse* n'a pas où prendre, puisque la *délivrance* est là :

*À cause de cela tout gracié prie vers toi au moment propice,  
Pour que lors de l'inondation  
Les eaux nombreuses n'atteignent jusqu'à lui.  
Toi, mon abri, de l'angoisse tu me preserves,  
De chants de délivrance tu m'entoures.*

Dès lors, comment définir la nature de la *joie* à laquelle invite le Psaume de façon pressante quand il s'achève ? Il semble bien qu'on ne puisse pas l'entendre comme une émotion ni même comme un sentiment et encore moins comme une passion. Pourquoi ? Mais parce que, si intimement ressentie et éprouvée qu'elle soit par l'*homme*, elle tient à *IHVH* comme au milieu et presque au sol dont elle naît et sur lequel elle établit :

*Réjouissez-vous en IHVH et exultez, justes,  
Criez de joie, vous tous, cœurs droits !*

### *Parole et vérité*

Quelle relation peut-on reconnaître entre le passage de la troisième à la première personne, c'est-à-dire entre la personnalisation du discours et, d'autre part, ce que l'on a nommé la fonction *IHVH* ? On ne peut éviter de soulever cette question. Il est évident, en effet, que tout ce qu'on vient d'avancer sur la fonction *IHVH* n'est vrai que dans le cas où la personnalisation du discours s'est produite.

Entendons-nous bien. La personnalisation du discours n'implique pas par elle-même la fonction *IHVH*. Elle se produit indépendamment de celle-ci. Elle est une des modalités possibles de la parole humaine. En revanche, la fonction *IHVH* n'est pas indépendante de cette modalité bien particulière du discours qu'est sa personnalisation. Les transformations qu'elle apporte à l'expérience de l'*homme*, à savoir sa *délivrance*, ne peuvent être vraies pour lui pour vraies que dans la lumière d'un tel discours.

Ces propositions n'ont rien d'arbitraire. Elles formulent les conclusions qu'on peut et doit dégager de la très singulière déclaration qui vient très tôt dans le texte du Psaume et qui précède le moment de l'*aveu*. Relisons-la :

*Oui, j'étais sourd, mes os se décomposaient  
Dans mon rugissement tout le jour.  
Oui, de jour et de nuit pesait sur moi ta main  
Et ma sève se changeait en sécheresse d'été.*

On avait relevé la difficulté à comprendre le *j'étais sourd*. Précisons maintenant cette difficulté. Le verbe hébreu qu'on traduit ainsi peut être rendu aussi bien par : *je me taisais*. Cette oscillation du sens suggère au lecteur de se situer en deçà de la différence entre écouter et parler, dans le champ de la communication en acte, mais indépendamment des postes différents que des interlocuteurs peuvent y occuper, avant, si l'on peut dire, qu'ils ne s'écoutent et ne se parlent, ne s'appellent et ne se répudent.

Or, en deçà même de cette zone de communication encore purement virtuelle, s'étend le champ de l'organique, de ce qui n'est pas encore humain. Il y a bien un corps, mais il est surtout un squelette, puisqu'il y a des *os*, mais ils se *décomposent*. Il y a bien quelque chose qui ressemble à ce que sera une voix humaine, mais on en reste à la préfiguration la plus animale de celle-ci, au *rugissement*. L'autre, *IHVH*, avec qui tout à l'heure un dialogue s'instaurera, n'est lui-même qu'une force, voire une violence : sans cesse il *pèse* et écrase de

sa *main*. Ce qui pouvait faire vivre et manifester la vie, la *sève*, *se changeait en sécheresse d'été*. Je n'étais que nature, et encore précaire, menacée de disparaître.

La péripétie décisive survient, l'histoire proprement dite se manifeste clairement, lorsque *je* prends l'initiative de *t'*introduire jusqu'à l'intérieur même de cette épaisseur organique. Mais il est remarquable que *je* recoure alors à des noms et des notions qui ne conviennent guère pour désigner *ma* naturalité animale. *Péché, iniquité, transgression*, tels sont les vocables que *je* m'applique à *moi-même*, et *j'*en use dans un discours que *je t'*adresse : ce sont des signifiants de la communication brisée ou, en tout cas, interrompue.

Ainsi l'histoire humaine avait-elle déjà commencé, alors même que *j'étais sourd* ou que, comme on voudra, *je me taisais*. Quand donc ? On ne le dit pas. Mais la tournure qu'elle a prise se signale par ces mots que *j'*emploie, *péché, iniquité, transgression*. Ils ne désignent pas des données naturelles mais des événements ou, plus exactement, la forme de certains événements : ils manifestent une relation en acte de *moi* avec *toi*. Et c'est cette même relation que *je* prolonge, mais en la transformant par l'*aveu*, tandis que *tu* la prolonges, *toi* aussi, mais en la transformant par la *grâce*. Cette relation en acte fait partie intégrante de la vérité de ce qui arrive, on ne peut l'en détacher sans que l'idée même de vérité ne perde pour *moi* toute signification. En dehors d'elle et de son actualité il n'y a plus ni vrai ni faux, car vrai et faux n'existent pas sans elle.

On demandera sans doute pourquoi on en est venu à traiter de la vérité, au lieu de se satisfaire de la seule description du discours. À quoi on répondra qu'il ne suffit pas de décrire ni même d'analyser la réalité d'un discours. Encore faut-il, le moment venu, s'interroger sur les conditions qui permettent à quelqu'un de le tenir pour vrai, c'est-à-dire de le regarder comme une organisation de la parole qui donne d'atteindre à la réalité de l'expérience telle qu'elle est. Or, ici, on observe que, parmi ces conditions, se rencontre la personnalisation du discours. C'est dans la lumière d'un entretien en acte, et seulement dans cette lumière, qu'apparaît la vérité de ce qui est énoncé dans le cours de cet entretien, son contenu effectif

Suit-il de là qu'on n'est pas libre d'entrer dans cet entretien ? Assurément. En effet, chacun est toujours déjà dans l'entretien et se découvre toujours lui-même comme un être qui parle ou qui peut parler, à qui l'on parle ou peut parler. En ce sens, le mot de Pascal demeure irréfutable : « *Cela n'est pas volontaire. Vous êtes embarqués.* » Mais, comme on l'a vu en lisant ce Psaume, chacun peut rester *sourd* ou muet et, à supposer qu'il se mette à écouter ou à parler, chacun peut aussi déclarer qu'il persiste dans la *transgression*, dans le *péché* et dans l'*iniquité*. Nul n'est contraint à l'*aveu* Mais chacun aussi peut *avouer*.

### ***Aveu et grâce dans la parole de l'homme et dans la parole de IHVH***

« *Je te rends sage et je t'instruis  
Dans cette voie où tu vas.  
Je te conseille, mon œil sur toi.* »

À l'évidence, les rôles sont intervertis. Celui qui, partout ailleurs dans le Psaume, dit *je* est maintenant le destinataire du discours et celui à qui il s'adressait ou dont il parlait, *IHVH*, est devenu locuteur, parle à la première personne du singulier et s'adresse à lui.

La présence de cette enclave ne doit pas faire oublier que c'est encore l'*homme* qui parle ou qui, du moins, prête ses mots et sa voix à *IHVH*. Celui-ci, en effet, dans l'expérience qui est celle de l'*homme*, serait privé de toute parole si l'*homme* lui-même ne parlait pas. Mais cette observation est encore très superficielle. Car, en réalité, *IHVH* parle déjà, silencieusement, si l'on peut dire, dans le reste du Psaume, surtout lorsque l'*homme* s'adresse à lui. Il parle alors comme on peut dire qu'un allocutaire est réellement, quoique virtuellement, présent dans le discours qu'on lui destine. Car la parole constitue un ensemble : écouter, être en position de destinataire, c'est déjà être intégré à l'entretien.

Une telle enclave se rencontre en d'autres textes, où elle survient comme ici sans que rien ne la prépare ou ne l'annonce. Il s'agit d'un trait de style. Mais ce trait, présent ici, ne peut pas être isolé de la pensée la plus forte qui commande tout le développement du Psaume. Il faut, une fois encore, rappeler cette pensée.

L'*aveu*, on l'a assez marqué précédemment, est inséparable de la *grâce*, ils constituent un seul et même ensemble insécable dans lequel chacun de ces deux éléments est solidaire de l'autre. La seule différence essentielle entre eux tient à la source : la *grâce* vient de *IHVH*, tandis que l'*aveu* procède de l'*homme*. Mais ils expriment l'un et l'autre la même chose, chacun toutefois autrement que l'autre. Or, cette pensée trouve, dans l'organisation du discours, sa figure stylistique avec ce que nous appelons ici l'enclave. Du coup les propos qui s'y lisent ont valeur de commentaire de l'ensemble du discours. Ils permettent d'en exprimer la portée la plus profonde.

En vérité, quand l'*homme* avoue ses transgressions à *IHVH*, alors même il est *instruit* par celui-ci *dans cette voie où il va*. Il est alors *conseillé* par *IHVH*, qui a l'*œil sur* lui. Ainsi, tout authentiquement et entièrement siennes que soient les paroles qu'il prononce, elles n'en sont pas moins, plus originairement encore, des paroles de *IHVH*. Mais ces paroles, propres à *IHVH*, sont devenues des paroles humaines, les paroles d'un discours humain, parce que l'*homme* est un être qui parle, qui s'entretient. *IHVH* n'est donc pas dessaisi de ce qui n'appartient qu'à lui, à savoir la *grâce*, mais celle-ci, dans la parole humaine de l'*aveu*, devient une parole adressée à l'*homme*, elle devient un événement dans la communication entre *IHVH* et lui.

En définitive, *IHVH* parle *grâce* et celle-ci, dans le discours de l'*homme*, est parlée comme *aveu*. Mais on peut faire le chemin inverse et déclarer : l'*homme* parle *aveu* et celui-ci, dans le discours de *IHVH*, est parlé comme *grâce*.

Si toutefois on peut hésiter à affirmer l'équivalence des deux parcours, c'est parce que l'on a toujours de la peine à admettre qu'il y a, entre *IHVH* et l'*homme*, quelque chose qui leur est commun et que c'est la parole. Celle-ci est d'ailleurs qualifiée de façon bien impropre quand on la nomme « quelque chose ». Il convient plutôt de la regarder comme une relation qui, on ne le réalise jamais assez, n'est pas « quelque chose » mais la liaison entre de prétendues « choses » et, ici, en tout cas, entre *IHVH* et l'*homme*. Or, de cette liaison, on peut dire qu'elle existe entre eux « *sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation* ». On le sait, ainsi autrefois, lors du Concile de Chalcédoine, des penseurs chrétiens ont approché, encore négativement d'ailleurs, une définition de l'union entre l'humain et le divin.

Clamart, le 6 août 2007